SBI

Saint-Bernard informations

SAINT-BERNARD
DOMBES SAÔNE VALLÉE

réalisations et projets

ça s'est passé à Saint - Bernard

le dossier

informations pratiques

SBI
le journal municipal de Saint - Bernard

automne hiver 2014

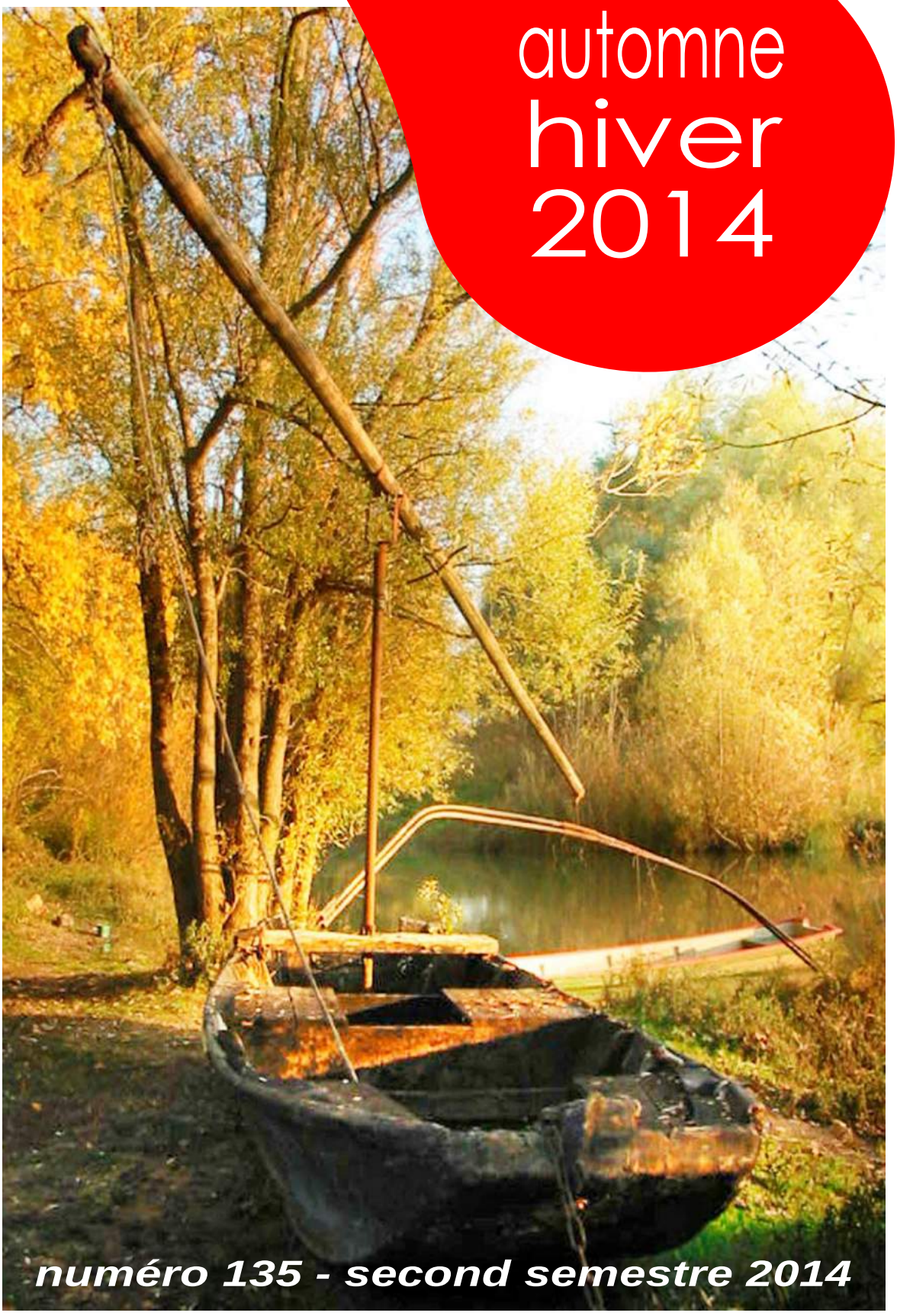

numéro 135 - second semestre 2014

espace
publicitaire disponible

pour tous renseignements, merci de contacter la mairie 04 74 00 08 49

Merci aux annonceurs qui soutiennent la publication du SBI

sommaire

	Pages
édito du Maire	3
réalisations et projets	4 à 7
ça s'est passé	8 à 12
le dossier	13 à 16
informations pratiques	17 à 26
agenda	27
état civil	27

Directeur de la Publication : Bernard Rey – Rédacteur en Chef : Florent Patin
Comité de rédaction : Bernard Rey, Florent Patin, Pierre-Louis Balet, Marie Labrosse, Pascale Labart, Michel Bongiraud

Mairie 390 rue de la Saône – 01600 Saint-Bernard
téléphone : 04 74 00 08 49 – fax : 04 74 00 09 63
mail : mairie.st.bernard@wanadoo.fr
retrouvez-nous sur notre site officiel **www.mairie-saint-bernard.fr**

édito .....

Madame, Monsieur,
chers Spinosiens,

Après un été qui s'est fait attendre nous avons retrouvé la rentrée avec tout ce que cela implique : la fin des vacances, les jours qui raccourcissent, la reprise du travail, la rentrée des classes avec de nouveaux rythmes scolaires et de nouvelles activités périscolaires, le retour de la circulation et des embouteillages, …. en résumé : retour de notre quotidien.

Pour nous, nouvel exécutif municipal, cette première rentrée c'est aussi un premier semestre de travail au service de Saint-Bernard et ses habitants.
Avec un été bien occupé par la prise en compte des différents dossiers municipaux, la mise en place à temps des nouveaux rythmes scolaires, la modification simplifiée du PLU ou encore les 150 caravanes des gens du voyage qui se sont invités sur la carrière !
Cette première rentrée c'est aussi pour l'exécutif la finalisation de notre plan de mandat qui vous sera présenté lors des vœux le dimanche 18 janvier 2015.

Enfin, cette première rentrée c'est l'élaboration de notre premier budget prévisionnel (2015) ; un exercice complexe où il faut trouver un juste équilibre entre recettes et fonctionnement/investissement.
C'est ce que nous nous efforcerons de faire, sans augmenter la pression fiscale des Spinosiens, malgré la baisse des dotations de l'Etat et des autres collectivités.

Cette première rentrée, c'est aussi l'occasion de publier notre premier **SBI** (Saint-Bernard Informations)
Deux numéros seront réalisés chaque année ; ils seront distribués dans vos boîtes et disponibles chez les commerçants.
Parallèlement, comme vous avez pu le voir à plusieurs reprises, des lettres « Flash info » portant sur des sujets précis vous seront distribuées afin de vous tenir informés à domicile.

Sans oublier le site internet de la mairie qui regorge d'informations pratiques et le grand panneau lumineux que regardent quotidiennement 5 à 6000 automobilistes.

Dans ce premier **SBI**, dont l'aspect graphique a légèrement évolué, vous retrouverez les informations pratiques pour la vie des habitants à Saint-Bernard, les programmes des associations et des manifestations, les informations sur les travaux et projets qui vont se dérouler dans notre village et le compte-rendu des activités et manifestations passées.

Nouveauté : vous trouverez aussi en page centrale (papier de couleur) un dossier traitant chaque semestre d'un sujet important pour notre village.

Je terminerai en vous présentant, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2015.
Bonne lecture.

Bernard REY
Maire de Saint-Bernard

Bâtiments municipaux

L'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie nous oblige à réaliser des travaux pour éteindre automatiquement l'éclairage entre 1H et 7H : cela concerne l'église, l'espace Chabrier et les mâts devant la mairie.
Ces travaux seront effectués au cours de l'année 2015.

Préau de l'Ecole Spinosa

Voilà plusieurs années que les enseignants attirent l'attention de la Mairie sur la résonnance bruyante du préau de l'école Spinosa.
Une étude d'acoustique a été réalisée et un projet présenté au Conseil Municipal ; projet qui a été adopté et lancé dans la foulée.

La réalisation des travaux s'est faite pendant les vacances estivales avec l'implantation de grandes pièces suspendues pour piéger le son.
Une opération qui a été complétée par le rafraîchissement en peinture du préau dont la fresque, ancienne, était bien abîmée.

Une photographie a été réalisée pour conserver le souvenir ce cette fresque qui avait été peinte par les petits Spinosiens. Vous pouvez en demander un tirage en mairie.

Et pourquoi ne pas envisager le projet d'une nouvelle fresque ….

Voirie entretien

Au mois de septembre vous avez pu voir quelques gravillons sur nos voies communales.
C'est l'indispensable maintenance de la voirie par réalisation du **« point à temps »** (reprise des revêtements routiers)
Après une période de séchage d'un mois, le surplus de gravillon est retiré par un balayage motorisé.

Certaines de nos voies communales vieillissent et se déforment. Par temps de pluie des flaques se forment et à certains endroits ces rétentions d'eau posent problème.
Le Conseil Municipal va faire appel à un bureau d'études afin d'élaborer des solutions pérennes. Sont concernés le chemin du Carre et l'avenue de la Grande Seiglière.

Avec la prochaine livraison du lotissement « La Plaisance », les cheminements piétons doivent être adaptés sur l'avenue des Helvètes et le chemin des Erables.

Le Conseil Municipal demandera à un bureau d'étude d'étudier les possibilités de réalisation d'un cheminement piéton chemin des Erables et Avenue des Helvètes (entre Erables et Pressoir)

Enfouissement des réseaux aériens

A l'identique de la rue de la Saône, nous allons poursuivre l'enfouissement des réseaux aériens qui, par endroits, sont de véritables pollutions visuelles notamment dans le périmètre protégé du château.
Le Conseil du 6 octobre a voté la tranche de travaux chemin et impasse du Bourguignon. Les travaux seront réalisés au cours de l'année 2015.

En 2015, le Syndicat Intercommunal des Eaux Anse et Région, dont nous sommes membres, réalisera le renouvellement de la conduite d'eau potable rue du Bac et chemin des Cures aux Grandes Bruyères.

Le Syndicat financera l'intégralité de l'opération.

Projet

Lors de la campagne municipale, à l'écoute des habitants et des associations, nous avions identifié le besoin pour Saint-Bernard de retrouver un lieu intergénérationnel, inter sports, un lieu multi-loisirs polyvalent et modulable.

Notre stade qui aujourd'hui n'est plus aux normes, et qui est toujours entretenu, ne sert que très rarement.
C'est donc très logiquement que nous avions mis dans notre programme l'étude de la réalisation d'un espace multi loisirs au stade (boules, basket, foot à 7,…), le tout modulable et démontable pour continuer à accueillir les grandes manifestations que sont le cross et le vide greniers par exemple.

Etude aussi pour réaménager l'intérieur du Mille Club avec un espace traiteur.

Enfin, face aux besoins de stationnement grandissant, une étude pour réorganiser les parkings et les jardins entre l'église, le restaurant Bibet, les rues de la Saône et du Stade…

Afin de lancer ces études, le Conseil Municipal a signé une convention de travail avec le C.A.U.E (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Ain) pour connaître les différentes faisabilités dans ce secteur protégé où les exigences environnementales sont importantes.

Une fois cette étape franchie, nous reviendrons vers les associations afin de bien identifier les besoins et les attentes.

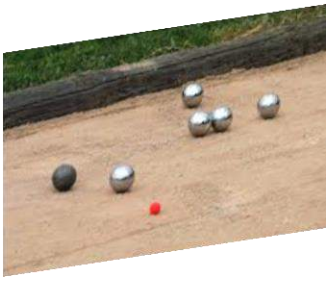

Fibre optique

Saint-Bernard est un village où il est difficile d'avoir accès aux différents médias de communication par Internet.

Comme annoncé dans le numéro spécial distribué en juin, nous travaillons actuellement pour faire avancer rapidement l'amélioration des moyens de communication électronique (Internet, fibre optique, …) sur la commune.

Pour cela nous sommes passés chez vous cet été afin de faire signer une pétition de manière à démontrer aux opérateurs qu'il y a une forte demande (en pourcentage de la population) à Saint-Bernard et à l'extrémité des lignes.

Nous vous remercions de votre accueil, car **grâce à vous nous avons recueilli actuellement 353 signatures (environ 60% des logements)**.
Nous avons aujourd'hui dépassé l'objectif que nous nous étions fixé, c'est à dire 50% des logements.
Le nombre de signatures obtenues est suffisamment significatif pour nous permettre de convaincre le SIEA et les opérateurs de planifier les travaux dans la commune.
Les études techniques de faisabilité vont être lancées très prochainement.

Suivant les résultats, ceci pourrait déboucher sur un déploiement de la fibre dans le courant de l'année 2015.
Nous vous informerons tout au long de l'avancée des étapes du déploiement.

Espace Wifi devant la Mairie

Dès l'arrivée de la fibre et donc du très haut débit, une antenne Wifi sera installée à la Mairie afin de permettre aux personnes **et notamment aux jeunes très demandeurs**, de bénéficier devant la Mairie, d'un accès Wifi sécurisé et gratuit.

Boules :

Coupe de la Municipalité

Comme chaque année l'amicale boules de Saint-Bernard a organisé la coupe de la municipalité le **samedi 12 avril.**
L'amicale boules remercie les 18 équipes boulistes présents, Bernard Rey nouveau Maire accompagné de ses adjoints et conseillers, pour leur présence à ce concours et son financement.

Une coupe qui est partie chez nos voisins de Reyrieux, Serge Parcharidis et Gilles Caire de Saint-Bernard n'ayant pas pu contenir l'équipe de Joseph Schied !
Un moment de convivialité qui s'est achevé par le pot de l'amitié. Un moment de rencontre aussi où Daniel Gaillard et Bernard Rey ont pu échanger sur le projet de l'espace multi-loisirs sur l'actuel stade, projet qui intègre de nouveaux jeux de boules afin que Saint-Bernard, village réputé par le passé, puisse à nouveau organiser de grands concours qualificatifs aux divers championnats.
Un projet qui sera élaboré en concertation avec les associations et les habitants.

Coupe Simon Christophe

Décoré du mérite agricole, du mérite social et des palmes académiques, Simon CHRISTOPHE fut président de l'amicale boules Saint- Bernard de janvier 1952 à décembre1956.
En sa mémoire, ses enfants Marcel, Mireille et Jacques organisent chaque année un concours entre sociétaires. **Vendredi 8 août**, 16 équipes se sont disputées la coupe et c'est Antoine Perez qui l'emporte.

Challenge Famille Jacquet

Samedi 13 septembre, 25 doublettes sont venues pour disputer le challenge de la Famille Jacquet.
Grace à la victoire de Jacquet Gérard et Patrick Volin face aux Chatillonnais Prost père et fils, Le challenge Famille Jacquet est resté à St Bernard.
Un grand merci à la famille Jacquet pour le financement du concours ainsi qu'à tous les participants.

Coupe Roger Durand

Pour son dernier concours officiel de la saison, **samedi 11 octobre**, sous un grand soleil, l'amicale boule de Saint Bernard a dû refuser près de vingt inscriptions à la Coupe Roger Durand, mémorable Président de l'amicale boule de Saint-Bernard, du secteur bouliste des Rives de Saône.
Etait présents Anse, Villefranche, Meximieux, Villars et Troyes…

Nous remercions Marie Louise DURAND et ses deux filles, pour leur présence, qui par leur générosité permettent le déroulement annuel de ce concours remporté cette année par Frank VAERES de Reyrieux.

Honneur aux sélectionnés aux Championnats de France

Vendredi 5 septembre rendez-vous était donné aux Spinosiens pour féliciter Gilbert Mazet, Serge Parcharidis, Christophe Guerrier, Raymond Jacquet, Jean-Louis Morin qui ont représenté Saint-Bernard en 8ème de finale des Championnats de France.
Une première !

Spinos'animation

Cette association est née il y a une dizaine d'année par la volonté de jeunes …. et aussi de moins jeunes avec une volonté partagée :
participer à l'animation et à la dynamique de Saint-Bernard.

Spinos'animation a organisé par exemple, dans l'esprit d'activités intergénérationnelles, plusieurs championnat de karting à Saint Georges de Reneins, des soirées bowling à Lyon et Villefranche sur Saône où un buffet était à disposition des joueurs, des diffusions de match de football et rugby sur grand écran, des sorties de ski et patinoire, des week-end en station alpine, des sorties vélo….
N'oublions pas la soirée Beaujolais nouveau de fin novembre où, pour une somme symbolique, vous pouvez déguster le saucisson cuit dans le nectar local.

Les bénévoles de Spinos'animation aident à l'organisation de la course pédestre des bords de Saône (Sou des Ecoles) à la course du cœur (municipalité) à certains tournois de football (Classes) et à Spinos'aventure.

Le vide greniers de septembre permet, avec une animation de village, de réaliser un apport de trésorerie pour le financement des activités.

Spinos'animation essaie de créer et maintenir une vie conviviale pour que notre village conserve une âme rurale où il fait bon vivre, et toutes les idées dans ce but sont les bienvenues.

Classes en 4

Sous la présidence de Jimmy Caire pour les classes et de Maxime Torillon pour les 20 ans, une année active

Le 20 Avril : La chasse aux œufs

Pour cette première, 60 enfants, accompagnés des parents et grands-parents aussi émerveillés qu'eux, se sont éparpillés dans les jardins du centre du village pour rechercher les œufs.

Les 20 ans ont assuré la mise en place des cachettes et l'encadrement des petits, les plus anciens ont géré la buvette, tout cela dans une ambiance très conviviale.

Le 14 Juin : Le tournoi de foot

Une vingtaine d'équipes se sont affrontées amicalement sous un beau soleil qui a aidé à la réussite de cette journée tant à la buvette qu'aux matchs qui se sont terminés par la victoire de l'équipe Galactics Villefranche.

Un grand merci à Raphael, Alain et Monsieur Paour pour leur arbitrage ainsi qu'à Pascal pour la logistique.

Les 18, 19 et 20 Juillet : La vogue

Une manifestation incontournable qui permet de réunir toutes les générations avec 3 jours intensifs à mettre en place, en espérant le beau temps…

Le vendredi a été une réussite où les chars ont offert leurs décors aux Spinosiens : les 10 ans colorés de jaune suivaient leur mignon bien installé sur le char conduit par Robert ; les 20 ans dont le char était conduit par André offrait de délicates et souvent singulières jeunes dames…. Quant aux 40, 50, 60 et 70 ans, Venise était au rendez-vous avec gondoliers et dames masquées.

Classes en 4

C'était ensuite le tour de sanguinolents et effrayants personnages qui venaient offrir le dernier jour de la Classe en 3, et brûler leur cercueil en bord de Saône.
Le défilé se termina par un bal gratuit sur la place, animé par Gérard et Yoan.

Le samedi 19 dès le matin, 2 chars ont parcourus le village pour la tournée des brioches.
Nous tenons à remercier les habitants de Saint-Bernard pour leur accueil (leurs boissons offertes) et leur générosité !
Le soir venu, un repas servi sur la place, suivi d'un bal gratuit emmenait les participants au bout de la nuit.

Le dimanche 20 suite de vente des brioches sous une pluie diluvienne, mais déguisés en sacs plastiques, nous étions parés.
Les activités prévues ont été annulées, le terrain devenant impraticable, les forains se sont éclipsés ; fin de vogue mais 3 jours de souvenirs.

Le samedi 20 septembre : concours de pétanque
Soleil au rendez-vous pour accueillir 20 doublettes et un concours remporté par Thomas et Gérard Jacob face à Pascal Furtag et Daniel Hallard avec un repas gastronomique au restaurant « Le Collombier ». A l'issue tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas « cochonnailles » pour 60 convives.

Le samedi 11 octobre : visite à la maison de retraite
Visite à nos anciens pour leur remettre gibus, cocardes et bouquets confectionnés par Madame Marion, accompagné d'un trio (accordéon, violon et saxo) qui a fait revivre refrains de chansonnettes repris en cœur avec quelques pas de danse. Un charmant début d'après-midi qui se termine par une tarte aux myrtilles et le verre de l'amitié.

Le dimanche 20 octobre : le défilé
Le ciel n'est pas de la partie pour le défilé des conscrits qui clôture cette année en 4 ! Un défilé restreint, sous la pluie, accompagné de la fanfare de Frans et de son récital entraînant. Merci à eux.
C'est fleurs à la boutonnière pour les hommes et bouquet à la main pour les femmes que la petite vague de 26 conscrits s'est rendue au monument aux morts pour le dépôt de gerbe avant de se retrouver autour du vin d'honneur offert par la municipalité avant le repas de clôture servi au Mille Club.

Rendez-vous est donné l'année prochaine pour les Classes en 5 !

La chorale de Saint-Bernard

le 21 mars 2015 réservez cette date !

Dès le 4 septembre, les choristes se sont retrouvés, salle Chabrier, pour répéter en vue de plusieurs concerts notamment du 21 Mars à l'amphithéâtre du lycée agricole de Cibeins. Actuellement, la chorale note la présence régulière de 25 choristes.

Nous avons fait en octobre 2013 un concert au Galet à Reyrieux avec l'Orchestre des Accordéons de Lyon, puis le 17 octobre 2014 à Limonest et enfin le 25 octobre de nouveau au Galet.

Le 23 février 2014, nous avons chanté à la bibliothèque à l'occasion de l'opération « Nouvelles pages », remise d'un livre aux enfants nés en 2013.

Le 28 juin 2014, nous avons participé, à Saint-Chef, à une rencontre de chorales au profit de l'association « Nouvelles Pousses » venant en aide à l'enfance démunie au Cambodge.

Spinosa (*toute nouvelle association*) WWW.spinosa.fr

Les patrimoines forment une ressource de grande valeur culturelle, sociale, environnementale, et économique pour la société et leur gestion durable constitue donc un choix stratégique pour le XXIe siècle.

« Chaque État-partie doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel matériel, immatériel, naturel présent sur son territoire. »

UNESCO 2003

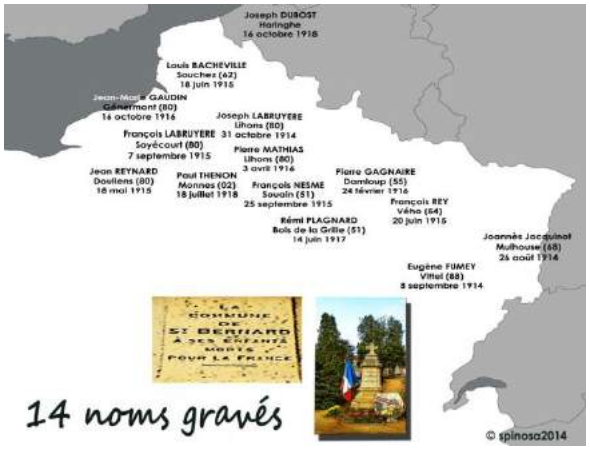

Pourquoi ne pas appliquer cette démarche à une échelle plus modeste, celle d'un village ?

Voici l'ambition du projet Spinosa : inventorier tous les patrimoines de la commune pour contribuer à enrichir le puzzle existant et à en diffuser la connaissance. contact@spinosa.fr

La loi ALUR en application depuis le 27 mars

La loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) modifie l'article L. 123-1-5 du code de l'urbanisme et supprime le Coefficient d'Occupation des Sols (COS) ainsi que la possibilité de fixer une superficie minimale des terrains constructibles dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Coefficient d'Occupation des Sols (COS) fixait une surface maximale constructible sur un terrain compte tenu de sa superficie.
Toutefois, la densité des constructions reste encadrée par d'autres règles du PLU : gabarit, hauteur, volume, emprise au sol et implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.

Le PLU : modification simplifiée

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) est le document intégrateur du PLU.
Afin de respecter ses objectifs ainsi que les enjeux définis dans notre Plan d'Aménagement de Développement Durable, le conseil municipal du 26 mai 2014 a décidé d'adapter le PLU de Saint-Bernard en appliquant la procédure de modification simplifiée.

C'ette procédure consiste à adapter notre PLU existant aux termes de la nouvelle loi et aux besoins de notre village : nous avons introduit dans les différentes zones « U » un **Coefficient d'Emprise au Sol (CES)**

Le **Coefficient d'Emprise au Sol** permet aussi de conserver sur une parcelle, des espaces non bâtis pour assurer l'infiltration des eaux pluviales et préserver des zones paysagères.

DECO MOUSSE
Découpe de mousse sur mesure
Atelier de confection,
Réalisation sur mesure de coussins pour l'extérieur
Mobil home, camping car , bateau…
Vente directe de canapés, clic-clac, bz…
1351 route de Jassans, 01600 TREVOUX
Tél:04.74.00.09.65
E-mail : decomousse@wanadoo.fr

Concrètement à Saint-Bernard

Le PLU modifié est rentré en application à Saint-Bernard le 06/11/2014.
Ce nouveau PLU a été validé par les services du SCOT et de la Préfecture de l'Ain.

Le nouveau Coefficient d'Emprise au Sol correspond :

- pour la zone UA, le C.E.S. est de 0,70 (700m² pour un terrain de 1000m²) ;
- pour la zone UAa, le C.E.S. est de 0,50 (500m² pour un terrain de 1000m²) ;
- pour la zone UAb, le C.E.S. est de 0,25 (250m² pour un terrain de 1000m²) ;

- pour la zone UB, le C.E.S. habitation est de 0,10 (100m² pour un terrain de 1000m²)
- pour la zone UBax, le C.E.S. est de 0,10 (100m² pour un terrain de 1000m²) ; les constructions nouvelles sont interdites.
- pour la zone UBs, le C.E.S. est de 0,15 (150m² pour un terrain de 1000m²) ;
- pour la zone UP le C.E.S. est de 0,08 (80m² pour un terrain de 1000m²) ;

Par ailleurs, nous avons intégré des cas particuliers :

- ✓ la surface des piscines ne fera pas partie du calcul du CES ;
- ✓ pour les habitations existantes (uniquement) dont l'extension n'est pas possible en raison de la mise en place du nouveau CES, pour tenir compte de l'évolution de l'habitat existant et des besoins de la vie (besoin d'une chambre en plus, d'une véranda ou d'aménager un espace de vie de plain-pied) une extension de **30m²**, attenante à l'habitation principale, sera autorisée ; une et une seule fois ;
- ✓ une construction de 10 m² (abri de jardin, pull house) non attenante à l'habitation principale sera autorisée.

Enfin, à ne pas oublier : les distances entre les constructions, les constructions et les voiries, les constructions et les limites de propriété n'ont pas changé et sont à respecter. La mairie se tient à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

VIVAL *Casino*

Epicerie, Produits régionaux
Tabac, Journaux, Loto

Valérie BOISSON

Tel 04 74 00 13 95
353, Avenue Valadon, 01600 St-Bernard

Restaurant
Chez Bibet

Rue de la Saône
01600 Saint-Bernard
tél : 04 74 00 17 58
fax : 04 74 00 18 81
e-mail : chez.bibet@wanadoo.fr

L'assainissement

pour contacter le service : 04 74 08 97 66

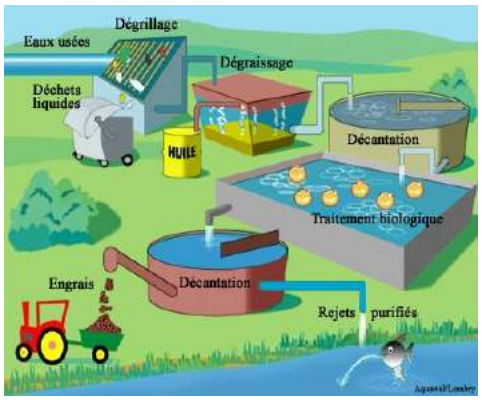

En matière d'environnement, la CCDSV met en œuvre des schémas d'assainissement collectif (rejet des eaux usées dans les égouts) et non collectif (autonome).

17 stations d'épuration **250** km de réseau
1 500 000 m³ d'eaux usées traitées par an
12 900 abonnés à l'assainissement collectif
1200 maisons concernées par l'assainissement non collectif sur le territoire de la CCDSV.

collectif : le déploiement de l'assainissement collectif se fait selon une carte de zonage définie par la CCDSV et la commune. La réalisation des travaux s'échelonne selon une programmation pluriannuelle arrêtée au budget (autonome) de l'assainissement.
A signaler : depuis fin octobre 2014, la station d'épuration de Saint-Bernard, devenue obsolète, est arrêtée et va prochainement être démolie.
Les effluents de la commune sont renvoyés par pompage sur la STEP de Trévoux qui, elle-même, sera renvoyée sur l'usine de traitement de Massieux actuellement en construction et qui sera mise en service en 2016 (investissement) de 12M€).
L'objectif de cette « super » structure est de se mettre aux normes, de mutualiser les problématiques d'exploitation et, de par sa taille, d'obtenir de meilleurs performances.

non collectif : à Saint-Bernard, certaines habitations ne sont pas raccordables au réseau collectif d'assainissement. Elles sont équipées d'un système d'assainissement autonome.

C'est le service du SPANC de la CCDSV qui a la charge de la vérification des installations. Ces vérifications sont effectuées par un prestataire spécialisé sous contrat avec la CCDSV. Depuis la loi sur l'eau du 03 janvier 1992 et la délibération du Conseil de Communauté de 2012, une taxe de 37€HT est facturée chaque année aux propriétaires d'un assainissement autonome, ceci après diagnostic de conformité.

Boulangerie Cliet-Marrel

393 av Valadon
St Bernard
tél 04 74 00 11 58

117 route d'Anse
Ambérieu d'Azergues

Centre Cial Trezette
Pommiers

IDG COM

électricité neuf et rénovation, installation téléphonique, vidéosurveillance, domotique

Franck MECHANI
121 impasse des Eglantines – Saint-Bernard
tél : 06 22 41 85 47 – mail : fmechani@free.fr

La nouvelle Communauté de Communes

DOMBES SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le premier janvier 2014, les Communautés de Communes Saône Vallée et Porte Ouest de la Dombes, plus Villeunve et moins Jassans ont fusionné donnant naissance à la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (établissement public de coopération intercommunale)

37 Conseillers Communautaires représentent 19 communes et 36000 habitants.
1 Président et 10 Vice-présidents administrent et exécutent les décision du Conseil.
Un Bureau de 19 membres prépare les décisions du Conseil Communautaire.

Les compétences obligatoires
La communauté de communes doit obligatoirement s'occuper de la création, de la gestion et de l'aménagement de zones industrielles pour accueillir les entreprises.
Elle intervient, en partenariat avec d'autres acteurs, sur l'aménagement de l'espace, (zones commerciales) ceci en amont du PLU communal.

Les compétences facultatives
Il s'agit des compétences transférées volontairement par les communes à la communauté de communes. La gestion de certains équipements sportifs, culturels, les services de la petite enfance, l'organisation de l'habitat, la protection de l'environnement, l'assainissement... font partie de ces compétences facultatives.
En résumé, une communauté de communes fait ce que les communes, collectivement, lui demandent de faire.

IDREA CONCEPT
entreprise générale
tous corps d'état,
maitrise d'œuvre,
construction et rénovation
particulier et entreprise
Claudia IDDAU
121 imp des Eglantines
01600 Saint-Bernard
Tél : 06 22 11 89 09

Pizz'Alex
393 avenue S. Valadon
01600 - Saint-Bernard
tél : 04 74 00 57 16

L'Union Sportive du Formans
Saint-Didier / Saint-Bernard Football

L'U.S.Formans Saint-Didier/Saint-Bernard était composée pour la saison 2013/2014 de 235 licenciés dont 132 joueurs de moins de 18 ans.

Pour Saint-Bernard 24 licenciés dont 14 de moins de 18 ans.

L'U.S. Formans Saint-Didier / Saint-Bernard est rattachée au District du Rhône football.

Trente dirigeants et éducateurs mais aussi huit membres du Bureau permettent à nos équipes des catégories moins de 6 ans à vétérans de pratiquer le football dans une ambiance conviviale.

En l'absence de terrain aux normes et homologué à Saint-Bernard, les entraînements ont lieu sur les stades de Saint-Didier le mercredi après-midi pour les plus jeunes et à Fétans (terrain synthétique) de la CCDSV à partir de la catégorie des moins de 15 ans.

Les compétitions ont lieu en semaine pour les vétérans et l'équipe senior de foot loisir, le samedi pour les jeunes et le dimanche pour les seniors.
La saison dernière nos équipes senior 1, U17 et U15 ont accédé à la catégorie supérieure pour évoluer en première division du district.

L'U.S. Formans organise ou participe à des manifestations tout au long de l'année (concours de pétanque, tournois en salle et en plein air, loto, stages, etc…)

Contacter l'association par son site : www.usformans.com

Le CCAS

Le CCAS Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public communal.
Il dispose d'une personnalité juridique propre qui le distingue de la commune.

C'est une structure paritaire, présidée par le Maire et composée d'élus de la commune et de représentants œuvrant dans l'action sociale.
A Saint-Bernard il est animé par Katia Perret, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales.

Le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il participe à l'instruction des demandes d'aides sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Le logement social

La commune de Saint-Bernard comporte des logements à loyer modéré.
D'autres sont actuellement en construction sur le lotissement La Plaisance.
Les personnes intéressés doivent remplir une fiche de demande de logement inter-bailleurs en Mairie auprès de Katia Perret.
La Mairie de Saint-Bernard, qui siège dans les commissions d'attributions, sera vigilante sur le suivi des dossiers et les demandes des Spinosiens.

Une pensée pour Gilbert

Gilbert Thyon nous a quittés le 5 mai de cette année.

Tout le monde se souvient de Gilbert, de ses 18 ans passés au service de la commune et de ses habitants. Sur son tracteur ou sa camionnette, pour le nettoyage ou les espaces verts de la commune, toujours là pour déneiger ou couper une branche tombée…

Les spinosiens garderont le souvenir d'un homme haut en couleurs et toujours prêt à rendre service.

Au revoir Gilbert et merci.

Mission locale jeunes

La Mission Locale Jeunes, association membre du Service Public de l'Emploi, accueille les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, pour les accompagner vers la formation et l'emploi.

Les conseillers reçoivent les jeunes et leur proposent, selon leur situation et leur projet, un appui tout au long de leur parcours.

Accueil le lundi matin de 9 à 12 heures, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Sur rdv, **tel : 04 74 08 97 54**

Beaucoup de jeunes éprouvent de grandes difficultés à accéder à l'emploi du fait de l'absence de toute qualification.
Les conseillers s'attachent à ce que ces jeunes puissent obtenir un diplôme ou un titre professionnel en les orientant et en les inscrivant sur les bonnes formations.

Cette bonne connaissance des jeunes et des employeurs permet une mise en relation efficace et durable.

Recensement ……c'est obligatoire

Bientôt 16 ans ? Que dit la loi :

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la journée Défense et Citoyenneté (JDC)
Bon à savoir : l'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.
Renseignements au 07 37 27 25 07

Relation jeunes habitants

Notre Conseil Municipal a souhaité renforcer le contact, les échanges et les informations avec les habitants de Saint-Bernard.
Pierre-Louis Ballet en a la charge.

C'est parce qu'il est parfois compliqué pour un ado ou un jeune d'oser pousser la porte de la mairie pour poser ses questions, que nous avons souhaité mettre en place une relation jeunes habitant particulière.
Marie Labrosse est le lien avec les jeunes Spinosiens. N'hésitez pas à la solliciter en lui adressant un mail à son attention : **mairie.st.bernard@wanadoo.fr**

Car c'est en échangeant que naissent les projets !

Club des loisirs

Connaissez-vous
le Club des Loisirs de Saint-Bernard ?

La nouvelle équipe de bénévoles organise des sorties découvertes et des activités ludiques, sportives et culturelles. N'hésitez pas à rejoindre ce club dynamique, qui compte déjà plus de 80 adhérents, âgés de 15 à 95 ans. ***La convivialité est assurée !***

Le programme 2014/2015

Gym Pilates les mardis de 14h15 à 15h15 Salle Chabrier
Gym détente les vendredis de 9h à 10h15 au Mille club
Gym douce les vendredis de 10h30 à 11h15 au Mille club
Zumba Dance les mercredis de 20h à 21h au Mille club
Sorties théâtre, visites, conférences, restaurants,
Cours de cuisine, Après-midi cartes, etc.

Renseignements

Daniel Rascle : 04 74 00 23 33
Alain Pierson : 06 40 64 58 52
Rose Troncy : 06 98 90 77 84
Marilou Anastasi : 06 46 24 65 44
Elyanne Rosner : 06 89 85 14 76

Bibliothèque municipale

La Bibliothèque municipale de Saint-Bernard est ouverte à tous, les lundis de 16h à 18h, mercredis de 15hà 18h et samedis de 10h à 12h.
Chaque abonné peut emprunter 5 documents pour une période de 3 semaines.
Les cartes d'abonnés sont gratuites et disponibles sur place.
La bibliothèque est en réseau avec la Médiathèque de Trévoux et les bibliothèques de la Dombes Saône-Vallée.
Elle est aussi un relais de la Bibliothèque départementale.

Le fonds est renouvelé deux fois par an par le bibliobus de Bourg et chaque semaine par la navette de la Médiathèque. De son côté la commune achète une centaine de nouveautés chaque année.
La bibliothèque fonctionne grâce à une équipe des bénévoles, enthousiaste et dynamique qui organise régulièrement des manifestations à thèmes: "Premières pages" pour les bébés, stages BD pour les ados, partenariat avec l'école Spinosa, contes pour enfants dans le cadre de "Mots en Scène", mais aussi des expositions diverses et variées : les roses, le BIO, les chapeaux, les insectes, l'Alsace, la Dombes, l'eau, les abeilles, etc…

Enfin, la Bibliothèque accueille les SCRABBLEURS à 14h tous les jeudis

Bien vivre ensemble

Chacun est attaché à son environnement. Nous avons, à Saint-Bernard, la chance de vivre dans un cadre agréable : à nous de le préserver tout en maintenant son coût dans des limites raisonnables.
Pour cela, nous rappelons quelques conseils :

FEUX

Suivant l'arrêté Préfectoral du 6 octobre 2005, le brûlage du bois provenant de déchets végétaux est autorisé sous certaines conditions pour les particuliers dans la commune de Saint-Bernard. Cette autorisation s'applique avec les **restrictions suivantes :**
Tout brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre.

Attention :

- le brûlage ne doit entraîner **aucun danger ou aucune insalubrité pour le voisinage,** notamment par les fumées. Les déchets doivent être suffisamment secs pour brûler facilement en produisant un **minimum de fumées.** Le brûlage de gazons verts produit des **fumées toxiques,** il est donc interdit.
- Le brûlage doit être effectué à une **distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions.** Le brûlage est interdit les jours de grand vent. **La surveillance permanente d'une personne est obligatoire.**

La valorisation de ces déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

BRUIT

Selon l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 4 Août 2000 relatif au bruit :

- **Les travaux de bricolage et de jardinage** réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en fonction de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, **ne peuvent être effectués que** :
  - **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30**
  - **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
  - **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**

L'été est propice aux rassemblements (famille, amis, copains), et ceux-ci peuvent se terminer tardivement.
Pensez à vos voisins qui veulent profiter du calme et dormir, donc **après 22 heures, c'est silence !**

Les chiens sont, en règle générale, nos amis et de bons compagnons. Par contre, quand ils sont seuls toute la journée et qu'ils aboient plus que nécessite leur mission de gardien, ils deviennent très vite **une nuisance forte pour le voisinage** !

Espaces verts sur voirie

- **L'entretien (tonte) des parties extérieures de la propriété**, le long des voies communales et du chemin de halage sont à la charge du propriétaire.
- **Chemin de halage :** décharge interdite (y compris des déchets verts)
- **Les haies :** aussi bien le long de la voirie qu'entre les propriétés, doivent respecter les hauteurs réglementaires ; elles ne doivent pas empiéter sur la chaussée et créer une gêne à la circulation des usagers. La taille est à la charge du propriétaire.

Déchets et ordures ménagères

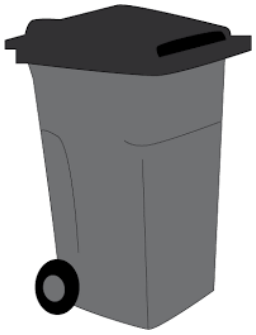

LES ORDURES MENAGERES

Le SMICTOM, en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères effectue un ramassage le mardi matin, à partir de 5h.
Seuls les bacs réglementaires sont ramassés ; les autres contenants seront laissés sur place (la mairie peut vous conseiller pour acquérir un bac réglementaire ou un bac à compost ; n'hésitez pas nous contacter)

LE TRI SELECTIF

En effectuant le tri sélectif de nos déchets, nous diminuons le volume de nos ordures ménagères et donc le coût du service.
Quelques gestes écologiques, citoyens et simples à réaliser :

- **Trier** les verres, les contenants et les papiers (rappel : 1 sac de tri est remis gratuitement à chaque foyer en Mairie.
- les **déposer** dans les conteneurs prévus à cet effet sur la commune (Parking Bibet et Av des Helvètes) ;
- **faire un compost** avec les déchets végétaux, tontes de gazon, etc…

ENCOMBRANTS et DECHETS VERTS

2 déchèteries sont à la disposition des habitants de la commune, pour récupérer tous les déchets verts et les objets encombrants :

- **à Toussieux ZI de Reyrieux 04 74 08 52 56**
- **à Frans ZA du Pardy, 04 74 60 81 36**

Elles sont ouvertes du lundi après-midi au samedi de 8h à 12h, de 13h à 17h en hiver et de 14h à 18h en été.

Une carte personnelle gratuite est obligatoire pour accéder aux déchèteries ; à demander en mairie.

La recyclerie

L'association « RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAONE » a été créée en 2012 en partenariat entre le SMICTOM SAONE DOMBES et l'association VAL HORIZON.

La RECYCLERIE a pour but de valoriser par réemploi, réutilisation, réparation ou customisation, les biens d'équipement des particuliers et des industriels : vaisselle, électroménager, hi-fi, ordinateurs, jouets, livres, meubles, vêtements…

Les intérêts de la RECYCLERIE sont donc multiples puisque, outre son rôle de valorisation des déchets et des vieux objets, elle est aussi un lieu de diffusion d'information et de sensibilisation pour le changement des comportements par rapport aux déchets en particulier et à l'environnement en général.
Et surtout, elle est le lieu d'insertion sociale pour des personnes momentanément en difficulté.

L'ouverture d'un magasin jouxtant les ateliers de valorisation permet la revente pour une somme modique et contribue à l'équilibre financier de cette association, dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Les objets sont récupérés, soit dans les deux déchetteries du SMICTOM (Frans et ZI Reyrieux) par les « valoristes » présents qui disposent d'un local, soit en apport volontaire à la RECYCLERIE (aux horaires d'ouverture du magasin, cf ci-dessous).

Des prestations payantes de récupération à domicile et de livraison sont proposées.

C'est réellement un outil qui participe à une économie des ressources et à une limitation de la pollution, notamment par la diminution de la production des déchets.

La Recyclerie : 114 allée de Forquevaux - 01600 TREVOUX - Téléphone : 06 82 47 36 14
Ouverture du magasin : mercredi et vendredi de 14 heures à 18 heures
samedi de 9h30 à 12h 30, et de 14 heures à 18 heures

La télérelève du service des eaux

Ce nouveau service mis en place par le Syndicat Intercommunal des Eaux d'Anse et Région et Lyonnaise des Eaux, vous offre de nombreux avantages :

- ✓ Plus de simplicité ! Grâce à l'émetteur du nouveau compteur, la télérelève s'effectue automatiquement et à distance, vous n'avez plus besoin d'être chez vous lors du passage du releveur.
- ✓ Plus de tranquillité ! Votre facture est établie sur votre consommation réelle et non plus estimée.
- ✓ Plus de suivi ! Vous connaissez et maîtrisez votre consommation d'eau au jour le jour, grâce à votre compte en ligne sur Internet, et ce où que vous soyez grâce au site Internet mobile pour smartphones.
- ✓ Plus de services ! Grâce à l'Alerte fuite, vous êtes automatiquement alerté en cas de présomption de fuite ou de dépassement de votre seuil de consommation habituelle sur votre compte en ligne (ou directement par sms ou e-mail).

Pour contacter votre Service Clientèle Lyonnaise des Eaux : 0977 409 443

Les journées animations commerciales

Pour animer le centre du village et se faire connaître de tous, les commerçants du village ont animé, nos trottoirs en présentant leurs produits et services les 24 mai, 11 octobre et 13 décembre.

Le parcours du cœur du 6 avril 2014

De Saint-Bernard à Massieux, on a tous du cœur !

A l'occasion des journées de prévention des risques cardio-vasculaires, initiées par la fédération française de cardiologie, la communauté de communes et les communes de Saint-Bernard à Massieux ont organisé la 4ème édition du parcours du cœur.

Le premier départ a été donné à 9h depuis l'espace Chabrier à Saint-Bernard par notre nouveau Maire, Bernard Rey, les départs suivants s'étalant jusqu'à 10h.
Au total ce sont 262 marcheurs et cyclistes qui ont relié, par le halage, notre village à celui de Massieux.
Dans chaque commune, un point relais avec boissons, fruits secs et gâteaux, a été installé par les municipalités.
Merci à Spinos'animation et ses bénévoles qui ont assuré le service à Saint-Bernard.

A Massieux, en plus du réconfort offert à l'arrivée, ceux qui le souhaitaient ont eu droit à une initiation au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur par le SAMU de Villefranche.

Une belle promenade de 14 kms sous le charme du soleil de printemps en bord de Saône, en partenariat avec le Smictom pour un parcours « zéro déchet non recyclé »

Rendez-vous est pris dimanche 29 mars pour le parcours 2015

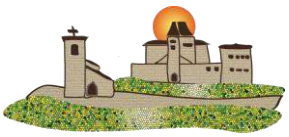

Les professionnels

AUGAGNEUR	704 rue Lamartine – 69400 Villefranche S/S	imprimerie	04 74 65 12 85
BILSKI	ZAC de Fetans TREVOUX	Terrassement VRD	06 09 15 09 31
BOISSON	1014 chemin du Bois de Lys ST BERNARD	Ramonage, Gainage de cheminée	04 74 00 30 01
BOISSON	353, Avenue Valadon	Epicerie Tabac Loto	04 74 00 13 95
BOUCON	Rue de la Saône	Restaurant chez Bibet	04 74 00 17 58
BUCHAILLE	574 ch Bois de Lys ST BERNARD	Plombier	06 20 39 32 61
CARON	750 Chemin de la Mulati ST BERNARD	Résidence pour personnes âgées	04 74 00 17 17
CHAISES	1351 route de Jassans TREVOUX	découpe mousse sur mesure/literie	04 74 00 09 65
CLIET-MARREL	393 Avenue Valadon	Boulangerie, viennoiserie	04 74 00 11 58
COUTAZ	210 Chemin de la Croix-Vieille ST BERNARD	Immobilier	06 73 28 88 58
CUGNET	1685 Avenue des Helvètes ST BERNARD	Pizzas au feu de bois, Légumes/Fruits	04 74 08 50 46
DUQUENOY	410 Chemin de la Mulati ST BERNARD	Apiculteur	09 52 57 60 80
FINAS	65 Chemin des Orfevres TREVOUX	Plomberie Chauffage	04 74 00 21 38
GOBET	353 Avenue Valadon	Pizza à emporter	04 74 00 57 16
HOUHOU	48 Grande rue TREVOUX	Infirmier à domicile	04 74 08 54 49 06 65 02 68 72
IDREA	121 impasse des Eglantines – ST BERNARD	Entreprise générale construction rénovation, maitrise œuvre	06 22 11 89 09
IMBERT	3 Lot les Erables ST BERNARD	Fleuriste et atelier floral	06 08 82 11 97
MARION	445 Chemin de la Priere ST-BERNARD	Fleuriste	04 74 00 21 86
MASSOT-CREPIN	ZAC de Fetans TREVOUX	Serrurerie, Maçonnerie, Clôtures	04 74 00 39 28
MECHANI	121 impasse des Eglantines – ST BERNARD	Electricité, téléphone, vidéosurveillance, domotique	06 22 41 85 47
MONNET	393 Avenue Valadon	Coiffure, bijoux fantaisie	04 74 08 53 13
MOURE	24 rue des Aulnes - 69760 LIMONEST	Reprographie industrielle	04 78 35 11 12
PATAY	370 chemin du Carre ST BERNARD	Hôtel 4 ****	04 74 00 45 39
PELTIER	1289 Avenue Edouard Herriot VILLEFRANCHE	Contrôles habitat neuf et rénovation	06 86 28 47 96
PIERREFEU	82 Chemin du Gamay ST BERNARD	Electricité Générale, domotique	06 60 72 11 85
PLAGNARD	236 Chemin de la Priere ST-BERNARD	Gite Rural	09 67 01 16 22 06 84 73 68 04
POCAUD	32 Rue du Bac ST BERNARD	Menuiserie ébénisterie	04 74 00 26 11 06 66 00 06 00
SANGOUARD	462 Avenue des Helvètes ST BERNARD	Traitement odeurs, rongeurs, insectes, désinfection, démoustication	04 74 00 66 46 06 21 31 99 64
SETO	74 allée Claudius Peillien ST BERNARD	Electricité, automatisme	06 60 95 80 12
SIDROT	947 ch Bois de Lys ST BERNARD	Plombier	06 10 40 73 72
TANNEUR	101 rue de la Saône ST BERNARD	Peintre	04 74 00 41 36
TEISSIER	72 Chemin Bacot ST-BERNARD	Artisan taxi	0 621 621 472
THETE	1320 Avenue des Helvetes ST-BERNARD	Mécanique automobile	04 74 00 01 94
THEVENET	97 ch du Pressoir ST BERNARD	Plombier	06 32 95 12 78

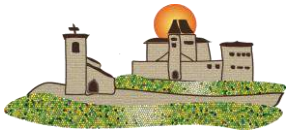

Mairie

Horaires d'ouverture

lundi et mardi de 13H30 à 19H
mercredi de 10 à 12H
jeudi et samedi de 8H à 12H
tel : 04 74 00 08 49
fax : 04 74 00 09 63

Agence postale

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9H à 12H et 15H à 17H
mercredi 9H à 12H et 14H à 17H
samedi de 9H à 12H
tel : 04 74 00 76 24

Adresse postale : 390 rue de la Saône – 01600 SAINT-BERNARD
Vous pouvez aussi nous écrire par mail : **mairie.st.bernard@wanadoo.fr**
Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site : **http://www.mairie-saint-bernard.fr**

Saônibus

La Communauté de communes a mis en place un transport de voyageurs entre Anse (gare SNCF) et Reyrieux centre village avec un arrêt devant la mairie de Saint-Bernard.
Les informations et horaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Offices religieux à Saint-Bernard

Messe le 4ème dimanche de chaque mois à 9 heures.
A noter : en raison de vols le cimetière est fermé la nuit.

Les assistantes maternelles à Saint-Bernard

NOM	Prenom	Adresse		Adresse email	N° téléphone
CAIRE	Sylvie	61	Chemin de la Croix Vieille	sylviecaire@free.fr	04 74 00 14 96
CASSOUX	Mireille	134	Allée du Pressoir	blochcassoux@wanadoo.fr	04 74 00 04 32
ESSABAR	Aziza	437	Avenue des Helvetes	zizoumea@free.fr	06 74 14 05 48
GASIOREK	Joséphine	145	Chemin du Bourguignon	lauragasiorek17@gmail.com	04 74 08 56 59 / 06 29 47 53 27
GASIOREK	Laura	145	Chemin du Bourguignon	lauragasiorek17@gmail,.om	04 74 08 56 59 / 06 62 64 77 04
GOBET	Thu Huong	146	Avenue des Helvetes	thu_huong_gobet@hotmail.com	04 74 00 45 05 / 06 29 55 24 45
KHAIR-VIVIER	Myriam	489	Chemin du Carre	m-vivier@orange.fr	06 75 03 17 10
POCCAUD	Sandrine	650	Chemin du Bois du Lys	pascal.poccaud@free.fr	04 74 00 26 11 / 06 95 63 83 28
TEDDE	Alyson	140	Chemin du Gamay	titi-du01@hotmail.fr	04 74 00 34 34
TEDDE	Corinne	140	Chemin du Gamay	corinne.tedde@orange.fr	04 74 00 34 34 / 06 66 20 11 15

Le site des nounous de Saint-Bernard: **lesnounousdesaintbernard.e-monsite.com**

Les numéros importants

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17

Maison médicale Villefranche s/S : 04 74 62 13 37
Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Menuiserie - Ebénisterie
toutes menuiseries, intérieure/extérieures
cuisines, escaliers, avancées de toit, marquises
Pascal POCAUD
fabrication et restauration de meubles
Tél 04 74 00 34 47
32, rue du Bac 01600 St-Bernard

FINAS
Chauffage, Sanitaire,
Plomberie, Zinguerie.
Maison fondée en 1935
Nos réalisations sur : www.finas.fr
04 74 00 21 38
65, Chemin des Orfèvres - 01600 TRÉVOUX
finas@finas.fr

à vos agendas

- ✓ vœux de la municipalité dimanche 18 janvier à 11h00 au Mille Club
- ✓ sortie à la montagne 24 janvier
- ✓ accueil nouveaux arrivants 7 mars
- ✓ nettoyage de printemps 14 mars
- ✓ concert chorale 21 mars
- ✓ cross des bords de Saône 22 mars
- ✓ élections départementales les 22 et 29 mars
- ✓ parcours du cœur 29 mars
- ✓ vogue classes en 5 les 17, 18 et 19 juillet

N'oubliez pas de consulter notre site internet régulièrement mis à jour **www.mairie-saint-bernard.fr**

état civil

naissances

Rose Elisabeth PERRET le 5 avril 2014,
Mathis PIERREFEU le 3 mai 2014,
Alexis Daniel GROSSTHOR le 27 mai 2014,
Sasha Florence Stella VIÈLES le 11 juin 2014,
Lucas GROSSIORD le 10 août 2014,
Clément Arthur TESTAS le 18 août 2014,
Hugo Paul Robert GROSSET le 1er octobre 2014
Rafael CALVO le 7 octobre 2014
Jenna Madeleine FLAMAND le 1er novembre 2014,

mariages

Audrey PALLIER et Douglas TOURVIEILLE DE LABROUHE le 26 avril 2014,
Filiz SOYLEYEN et Guney TASDELEN le 21 juin 2014,
Urszula MAGDA et Maxime BRIENS le 18 juillet 2014,
Ghislaine SCHAICH et Noël GONNET le 30 août 2014,

décès

Joseph ULMANN, âgé de 65 ans le 17 avril 2014,
Emile BRACQ, âgé de 74 ans le 21 avril 2014,
Carl-Ludwig WANCKEL, âgé de 69 ans Le 10 mai 2014,
Denis BRIAND, âgé de 73 ans le 15 août 2014,
Jean WIDMAIER, âgé de 93 ans le 26 août 2014,
Yvette SANFELIX, âgé de 75 ans le 29 septembre 2014,
Jean-Claude PICAUD, âgé de 60 ans le 11 octobre 2014,

imprimerie AUGAGNEUR
votre imprimeur 100% local
IMPRIM'VERT
704 rue Lamartine - 69400 Villefranche
Tél. 04 74 65 12 85 - Fax 04 74 60 63 54
com@imprimerieaugagneur.fr
www.imprimerieaugagneur.fr
LETTRES - FACTURES - CARTES - PLAQUETTES - PROSPECTUS - CHEMISES
ENVELOPPES - CHEMISES - CATALOGUES - NOTICES INDUSTRIELLES - ENVELOPPES
PLAQUETTES - BROCHURES - LETTRES - CARTES - FACTURES - PROSPECTUS

POMPES FUNÈBRES BOUVET SARL
marbrerie - crémation - chambres funéraires
Chambre funéraire à Trévoux 508 allée des Filiéristes Z.I. Fétan
24h/24 7j/7
04 74 22 01 02
17, av. de l'Egalité
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 98 01 00
219, rue de Bresse
01330 VILLARS-LES-DOMBES
04 74 00 15 15
1, rue du Bois
01600 TRÉVOUX
www.pompes-funebres-bouvet.com

alerte cambriolages

Groupement de Gendarmerie départementale de l'Ain

PRÉFET DE L'AIN

Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Ain

Pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage, **pensez à la règle des « 3 S »**

Sécuriser

Surveiller

Signaler 17

Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées, ...) ;
- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Fermer portes et fenêtres même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.) ;
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.) ;
- Entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

Signaler toute présence suspecte

- Signaler, **en composant le 17**, les véhicules et/ou individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation) ;
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

Préfectures de l'Ain / Haute Saône